

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 20/11/2020

L'an deux mille vingt, le vingt novembre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Étaient présents : M. Knapp Stéphane, Guidat Jonathan, Piri François, Bertin Emmanuel, Collemard Guy, Kopacz Didier, Mmes Ndais-Péron Emmanuelle, Kopacz Aïcha, Piri Virginie

Présentation : —

Étaient Absents : M. Dackeu David

Étaient Absents Excusés : M. Verdun Jérôme

M. le Maire constate que le quorum est atteint et désigne Mme Piri Virginie Secrétaire de séance. La séance est ouverte à 19h35.

1) Décisions Modificatives

Suite aux courriers reçus de la Trésorerie concernant le budget primitif 2020, il convient de rectifier la délibération d'affectation de résultat.

M. le Maire propose d'adopter la décision modificative suivante :

- Recettes de fonctionnement : 002 = + 80.788,29 euros
- Dépenses Fonctionnement : 023 = + 80.788,29 euros
- Recettes d'investissement : 021 = + 80.788,29 euros
- 1068 = - 80.788,29 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

2) Devis Sanitaire

Sur l'état de vétusté des chauffe-eaux électriques de la salle des fêtes de la chaumée, M. le Maire au Conseil municipal le devis suivant :

- Entreprise Nequisa : devis pour un montant de 1916,53 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis à l'unanimité.

3) Devis Tables

Sur la nécessité d'acheter des tables pour la salle des fêtes de la chaumée, M. le Maire propose au conseil municipal, le devis suivant :

- Entreprise Techni-Contact pour un montant de 1916,53 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis et d'autoriser M. le Maire à signer et payer la facture.

4) Projet Renovation Mairie

M. le Maire propose des nouveaux plans des Communes et du Serviceariat de mairie traités avec le groupe de travail.

Le conseil municipal valide les plans et propose les soumettre à M. Viot Architecte.

5) Contrat PEC :

M. le Maire n'ayant pas eu toutes les infos concernant ce contrat, il sera voté lors d'un prochain Conseil.

6) Encaissement de chèques :

M. le Maire présente au Conseil municipal trois chèques émis par le Centre des Finances Publiques : un chèque d'un montant de 1039,00 € correspondant au règlement d'un excédent de Taxe Foncière.

OBJET

DÉLIBÉRATIONS

→ un chèque d'un montant de 499,00€ correspondant au règlement d'un accident de Taxe Foncière.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'acquiescer les 3 chèques.

7) Divers :

St Nicolas : le conseil municipal décide que la commune achètera des chocolats en sachet et sera distribuée par le St Nicolas.

Colis des Anciens : En raison du Covid 19, le repas des Anciens n'aura pas lieu cette année.

MR le maire propose de distribuer des Colis.
le conseil municipal accepte cette idée -

PLU 1 : MR le Maire distribue des documents du Plan Local d'urbanisme Intercommunal aux conseillers afin qu'ils les étudient. MR le Maire précise que si il y a des questions à poser, qu'il ne faut pas hésiter à les poser afin que lui puisse se renseigner. Ce point sera délibéré aux prochains conseils -

L'ordre du jour étant épuisé MR le Maire lève la séance à 21h45.

MR Bertin Emmanuel

MR Pini François

MR Darcen David

Absent

MR Guidat Jonathan

MR Knapp Stéphane

MR Kopacz Didier

MR Lallemand Guy

MR Verdun Jérôme

Absent

Mme Pavier Virginie

Mme Nobis Penon Emmanuelle

Mme Kopacz Anais

OBJET

DÉLIBÉRATIONS